

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 17 août 2016, à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

**PRÉSENTS :**

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Mme Doris Lavoie,                 | Mairesse     |
| M. Robert Duchesne, conseiller    | district # 1 |
| Mme Éliane Champigny, conseillère | district # 3 |
| M. Tony Côté, conseiller          | district # 4 |
| M. Marc Richard, conseiller       | district # 5 |

**ÉGALEMENT PRÉSENT :**

M. René Perron, directeur général

**ÉTAIENT ABSENTS :**

|  |              |
|--|--------------|
| M. Yves Rossignol, conseiller                  | district # 2 |
| M. Christian Desgagnés, conseiller             | district # 6 |
| Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe |              |

**1. PÉRIODE D'INTROSPECTION**

**2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 19h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

**3. ADMINISTRATION**

**3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

5111-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum
3. Administration
  - a. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolution
  - 4.A. Implication de la Municipalité aux projets de réaménagement de la patinoire, de la construction des jeux d'eau et skate parc;
  - 4.B. Ouverture d'un emprunt temporaire pour le règlement 481-2016 ayant pour objet l'acquisition d'équipements, modules de jeux pour les enfants 0 à 5 ans, bandes pour la patinoire, un système de son pour la salle multifonctionnelle, pour le projet jeux d'eau, skate parc et la réalisation des travaux de réfection du pont de la Belle-Rivière, d'échantillonnage des lacs Vert, Kénogamichiche, Grand Lac Sec et suivi Ruisseau Rang 3, surface de la patinoire, la

- toiture de la Maison des jeunes, la bâtisse de la toilette publique sur les plaines vertes et l'ajout de terrains au camping municipal;
- 4.C. Délégation de gestion par la Municipalité à l'Organisme des Terrains de Jeux de Notre-Dame d'Hébertville (OTJ) des projets jeux d'eau et skate parc;
  - 4.D. Mandat alloué à une firme d'arpenteur pour localiser les espaces de jeux et le bloc sanitaire;
  - 4.E. Mandat alloué au laboratoire Géotechnique Englobe pour déterminer la stabilité des sols susceptibles de supporter le bloc sanitaire, la patinoire, les jeux d'eau et le skate parc;
  - 4.F. Appel d'offres pour soumission afin de construire le bloc sanitaire Village-relais;
  - 4.G. Appel d'offres pour soumission afin de réaliser des travaux d'excavation pour la patinoire, des jeux d'eau et le skate parc;
  - 4.H. Appel d'offres pour soumission afin de réaliser des travaux de construction de deux dalles de béton pour la patinoire, et le skate parc;
  - 4.I. Appel d'offres pour soumission afin de réaliser l'achat et l'installation de bandes de patinoires;
  - 4.J. Appel d'offres pour soumission afin de réaliser l'achat de modules de jeux pour enfants de 0 à 5 ans;
  - 4.K. Appel d'offres pour soumission afin de réaliser l'achat et l'installation des modules de skate parc;
  - 4.L. Appel d'offres de services professionnels en ingénierie pour la production des plans et devis afin de réaliser un réservoir d'eau potable, un ou des postes de surpression, la télémétrie et la construction de nouvelles conduites d'aqueduc;
  - 4.M. Appel d'offres pour soumission afin de réaliser des travaux de toiture à la maison des jeunes.
  - 4.N. Club de motoneige - demande pour l'installation d'une rampe d'accès (débarcadère)

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

#### 4. RÉSOLUTIONS

##### 4.A. IMPLICATION DE LA MUNICIPALITÉ AUX PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PATINOIRE, DE LA CONSTRUCTION DES JEUX D'EAU ET DU SKATE PARC

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont discuté de la somme de 152 000 \$ à allouer pour la réalisation des travaux relatifs au réaménagement de la patinoire, de la construction des jeux d'eau et du skate parc;

**CONSIDÉRANT QUE** les recherches de subvention et les demandes d'aide financière effectuées par la responsable des loisirs de la municipalité ont porté fruit de sorte que le total des subventions reçues dépasse les attentes avec une participation de 103 779 \$ du gouvernement du Québec et de 222 203 \$ du gouvernement du Canada pour un total de 325 982 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la somme amassée par le comité jeux d'eau et skate parc incluant la participation municipale totalise 238 061 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de départ avait un coût de 351 733 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** les subventions gouvernementales ne peuvent dépasser plus de 50 % du coût total du projet, il manque 87 921 \$ pour que la Municipalité profite de la totalité des subventions;

**CONSIDÉRANT QUE** la Mutuelle d'assurance de la Municipalité nous a avisé que les changements aux aménagements de nos infrastructures de loisirs nécessitent des améliorations en matière de sécurité afin de maintenir notre couverture d'assurance;

**CONSIDÉRANT QUE** pour respecter les normes de sécurité et les ajouts au projet, les travaux suivants seront réalisés :

| Normes de sécurité MMQ 2017  |              |
|--|--------------|
| Filet de baseball  | 12 560,00 \$ |
| Ajout de clôture pour l'accès au bloc sanitaire                              | 2 951,65 \$  |
| Ajout au projet  |              |
| Enlever et replacer électricité sur la patinoire et en ajouter au skate parc | 15 000,00 \$ |
| Analyse de sol   | 5 125,00 \$  |
| Surveillance de chantier 10 %  | 42 207,30 \$ |
| Arpenteur  | 3 800,00 \$  |
| Achat d'un module de jeux 0-5 ans  | 8 600,00 \$  |
| Surface de Béton pour les modules (afin d'éviter de les déplacer)            | 65 000,00 \$ |
| Rédaction d'entente et honoraires professionnels                             | 10 000,00 \$ |
| Ingénierie et appel d'offres   | 10 000,00 \$ |

Sous-total projet skate parc 175 243,95 \$

**CONSIDÉRANT** les ajouts afin d'améliorer la sécurité et autres, le coût total du nouveau projet après récupération des taxes s'élève à 544 501 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**il manque 24 190 \$ pour compléter la participation financière du milieu et ainsi utiliser près de 85 % des subventions gouvernementales et améliorer notre projet;

5112-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller, M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'augmenter la participation financière de la municipalité jusqu'à concurrence de 176 190 \$.

**4.B. OUVERTURE D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE - SELON LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 481-2016 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER UNE DÉPENSE DE 565 000 \$ POUR - ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS, MODULES DE JEUX POUR LES ENFANTS 0 À 5 ANS, BANDES POUR LA PATINOIRE, UN SYSTÈME DE SON POUR LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE, POUR LE PROJET JEUX D'EAU, SKATE PARC ET LA**

**RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU  
PONT DE LA BELLE-RIVIÈRE, D'ÉCHANTILLONNAGE  
DES LACS VERT, KÉNOGAMICHICHE, GRAND LAC  
SEC ET SUIVI RUISSEAU RANG 3, SURFACE DE LA  
PATINOIRE, LA TOITURE DE LA MAISON DES  
JEUNES, LA BÂTISSE DE LA TOILETTE PUBLIQUE  
SUR LES PLAINES VERTES ET L'AJOUT DE TERRAINS  
AU CAMPING MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT l'approbation reçue du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire décrétant un emprunt de 565 000 \$ et datée du 9 août 2016;

CONSIDÉRANT que pour acquitter la dépense prévue au présent règlement, le Conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 565 000 \$;

5113-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère, Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité les documents afférents à l'ouverture d'un emprunt temporaire au montant de 565 000 \$ via le Centre financier aux entreprises de Desjardins.

**4.C. DÉLÉGATION DE GESTION PAR LA MUNICIPALITÉ À  
L'ORGANISME DES TERRAINS DE JEUX DE NOTRE-  
DAME D'HÉBERTVILLE (OTJ) DES PROJETS  
PATINOIRE, JEUX D'EAU ET SKATE PARC**

CONSIDÉRANT l'OTJ D'Hébertville est un organisme reconnu par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme possède une charte valide;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme est responsable des demandes de subventions dans le cadre du projet jeux d'eau et skate parc;

CONSIDÉRANT QUE pour faciliter la reddition de compte de ces mêmes subventions, il est essentiel que l'OTJ soit la mandataire de la municipalité pour la réalisation de ces projets;

CONSIDÉRANT les résolutions # 4128-2014 et 4316-2015 qui stipulent entre autres que la municipalité assumera les coûts inhérents au fonctionnement, à l'entretien, à la gestion et à la couverture d'assurance des nouvelles infrastructures;

CONSIDÉRANT QU'après les travaux réalisés, l'OTJ d'Hébertville remettra à la municipalité d'Hébertville les infrastructures de loisirs réalisées dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE pour concrétiser ces considérations, une entente devra être convenue entre les parties;

5114-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller, M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des membres présents;

De déléguer à l'OTJ d'Hébertville la gestion des projets jeux d'eau et skate parc pour que cet organisme soit le mandataire de la municipalité d'Hébertville en la matière et à signer au nom de la Municipalité tous les documents afférents à la réalisation de ces projets;

De mandater la Firme d'avocats Saucier, Gaudreault, Simard et la Firme comptable Mallette afin de rédiger l'entente de gestion et de rétrocession des infrastructures de loisirs réalisées dans le cadre de ces projets;

D'autoriser la Mairesse et le directeur général à signer, au nom de la Municipalité, ladite entente de gestion et de rétrocession.

4.D. MANDAT ALLOUÉ À UNE FIRME D'ARPEUTEUR POUR LOCALISER LES ESPACES DE JEUX ET LE BLOC SANITAIRE

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.E. MANDAT ALLOUÉ À UN LABORATOIRE GÉOTECHNIQUE ENGLOBE POUR DÉTERMINER LA STABILITÉ DES SOLS SUSCEPTIBLES DE SUPPORTER LE BLOC SANITAIRE, LA PATINOIRE, LES JEUX D'EAU ET LE SKATE PARC;

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.F. APPEL D'OFFRES POUR SOUMISSION AFIN DE CONSTRUIRE LE BLOC SANITAIRE VILLAGE-RELAIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville désire construire un bloc sanitaire pour satisfaire à l'exigence de Village-relais et aux utilisateurs des plaines vertes;

CONSIDÉRANT QUE la construction doit se faire avant le mois de décembre;

5115-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller, M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la direction pour procéder à un appel d'offres auprès de trois entrepreneurs locaux afin d'obtenir des soumissions pour la construction d'un bloc sanitaire sur les plaines vertes et selon les plans et devis de la firme d'architectes Anicet Tremblay & Serge Harvey.

4.G. APPEL D'OFFRES POUR SOUMISSION AFIN DE RÉALISER DES TRAVAUX D'EXCAVATION POUR LA PATINOIRE, LES JEUX D'EAU ET LE SKATE PARC

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.H. APPEL D'OFFRES POUR SOUMISSION AFIN DE RÉALISER DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS DALLES DE BÉTON POUR LA PATINOIRE, LES JEUX D'EAU ET LE SKATE PARC

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.I. APPEL D'OFFRES POUR SOUMISSION AFIN DE RÉALISER L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRES

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.J. APPEL D'OFFRES POUR SOUMISSION AFIN DE RÉALISER L'ACHAT ET L'INSTALLATION DES MODULES DE SKATE PARC

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.K. APPEL D'OFFRES POUR SOUMISSIONS AFIN DE RÉALISER L'ACHAT ET L'INSTALLATION DES MODULES DE SKATE PARC

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.L. APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA PRODUCTION DES PLANS ET DEVIS AFIN DE RÉALISER UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE, UN OU DES POSTES DE SURPRESSION, LA TÉLÉMÉTRIE ET LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES CONDUITES D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire construire un réservoir d'eau potable et un ou des postes de surpression;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire installer de la télémétrie sur les appareils de pompage et autres, de toutes ses installations en eau potable et en eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire prolonger son réseau d'aqueduc dans les rangs St-André et St-Isidore de même qu'au mont Lac-Vert;

5116-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller, M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De mandater la direction générale pour procéder à un appel d'offres auprès du SEAO afin d'obtenir des soumissions pour des services en ingénierie pour la réalisation des plans et devis en lien avec ces travaux.

De mandater la direction générale pour l'élaboration d'un comité de priorisation afin de déterminer parmi les soumissionnaires la firme d'ingénierie qui possède le meilleur dossier de soumission.

4.M. APPEL D'OFFRES POUR SOUMISSION AFIN DE RÉALISER DES TRAVAUX DE TOITURE À LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser les travaux de réfection de la toiture de la Maison des jeunes, La Zone;

5117-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère, Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la direction générale pour procéder à un appel d'offres auprès de trois entreprises afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation des travaux de réfection à la toiture de la Maison des jeunes, La Zone.

**4.N. CLUB DE MOTONEIGE - DEMANDE POUR  
L'INSTALLATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS  
(DÉBARCADÈRE)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de motoneige désire améliorer la sécurité des motoneigistes et des automobilistes dans le rang Lac-Vert à la hauteur de l'usine Nutrinor;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2015, les motoneigistes avaient de la difficulté à faire un arrêt en toute sécurité à la sortie du lac Vert;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de motoneige demande à la municipalité la permission d'installer, à chacun des hivers, une rampe d'accès (débarcadère) facilitant la circulation entre le bord de la route et le lac;

**CONSIDÉRANT QUE** l'installation de cette rampe d'accès (débarcadère) ne contrevient pas à la réglementation municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la volonté de la municipalité de maintenir ouvert et d'améliorer la sécurité du sentier # 23;

5118-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le Club de motoneige à procéder à l'installation d'une rampe d'accès facilitant l'accès au lac Vert en limitant les risques d'accidents lors de la traversée du rang Lac Vert, et ce, à la hauteur de l'usine Nutrinor.

La municipalité émettra le certificat d'autorisation si, et seulement si, le Club de motoneige a les autorisations nécessaires à cette installation de la part des autorités compétentes telles que : ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Loi sur les Changements climatiques, Centre hydrique et le Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) et autres s'il y a lieu.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question soulevée.

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller M. Tony Côté propose de lever l'assemblée, à 19h17.

---

MME DORIS LAVOIE  
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

---

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. EN ÉTUDES RÉGIONALES  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER